

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du 24 octobre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - CAGB - La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 5.1, 7.1, 8.1

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 20h50

#### Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 3.3), M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN (à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

#### Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE, M. ZEHAF

Mandataires : J. KRIEGER, N. BODIN

Délibération n°2019/004958

Rapport n°3.2 - La Roue de Secours – Soutien pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire de Grand Besançon Métropole

## La Roue de Secours - Soutien pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire de Grand Besançon Métropole

**Rapporteur** : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

**Commission** : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 «Soutien à l'entrepreneuriat»	Montant prévu au budget 2019 : 101 500 € Montant de l'opération : 12 500 €

### Résumé :

Grand Besançon Métropole partage la philosophie « des garages solidaires » visant à offrir notamment aux publics en difficultés des solutions de mobilité. La Collectivité a lancé en mars 2019 un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un garage solidaire sur son territoire. Le lauréat de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) est « La Roue de Secours ».

L'association « La Roue de Secours » a, dans ce contexte, déposé un projet en date du 2 septembre 2019 qui s'inscrit dans les orientations stratégiques de Grand Besançon Métropole.

Il est proposé d'accompagner l'association la Roue de Secours pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire du Grand Besançon Métropole et d'apporter un soutien financier à l'association en charge de cette opération à hauteur de 12 500€.

### I. Rappel du contexte

Les difficultés qu'ont certaines personnes à se déplacer, notamment les plus jeunes et les plus fragiles, constituent un frein majeur dans l'accès et le maintien à l'emploi. Favoriser la mobilité personnelle et professionnelle de ces personnes est essentiel pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Près d'un français sur quatre déclare ainsi avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen pour se déplacer, selon une enquête du Laboratoire de la mobilité inclusive publiée en 2017. Ce taux monte à 46% chez les jeunes et à 54% chez les personnes les plus fragiles socialement, c'est à dire celles vivant dans un foyer avec moins de 1.000 euros par mois. Un français sur cinq avoue également ne pas s'être rendu à un entretien d'embauche ou un entretien Pôle Emploi en l'absence de moyens pour y parvenir.

#### **Les plus-values du garage solidaire toujours selon le rapport de l'AVISE :**

Plus-value sociale : pour les bénéficiaires, le garage solidaire donne accès à des prestations dont ils sont généralement exclus (entretien d'un véhicule et accès à la mobilité) et des produits auxquels ils ont difficilement accès (véhicules d'occasion en bon état). Dans les deux cas, les problématiques de mobilité des personnes en situation de précarité en tant que frein majeur à l'employabilité sont levées. Par ailleurs, l'accès à la mobilité lève d'autres difficultés comme l'accès aux soins médicaux ou à la réalisation plus simple de tâches administratives.

Plus-value environnementale : les garages solidaires permettent de limiter l'impact négatif de l'entretien « sauvage » de véhicules sur la voie publique et le rejet de déchets néfastes.

Plus-value économique : l'activité du garage solidaire favorise le retour à l'emploi aussi bien des bénéficiaires du service que des salariés du garage si celui-ci fait le choix de devenir atelier chantier d'insertion. Par ailleurs, en permettant l'accès à des prestations effectuées dans un cadre légal, développement d'une nouvelle activité produisant des recettes fiscales (cotisations sociales et patronales notamment).

Une voiture est souvent donc la meilleure solution pour vivre et travailler. Malheureusement, l'achat et l'entretien d'un véhicule sont souvent hors de portée des personnes en difficulté financière.

Grand Besançon Métropole partage la philosophie « des garages solidaires » visant à offrir notamment aux publics en difficultés des solutions de mobilité. La Collectivité a donc lancé en mars 2019 un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un garage solidaire sur son territoire. Le lauréat de cet AMI est « La Roue de Secours ».

Grand Besançon Métropole n'a pas vocation à porter ce projet, mais souhaite réunir toutes les conditions pour assurer la réussite du fonctionnement de ce garage solidaire.

La collectivité s'est engagée :

- à assurer la promotion de cette initiative auprès de l'ensemble des partenaires potentiels institutionnels ou non, afin d'assurer les meilleurs concours et soutiens de ces derniers,
- à accompagner le porteur dans sa recherche de local adapté pour l'implantation du garage solidaire,
- à mobiliser le cas échéant les programmes permettant de soutenir des opérations immobilières contribuant à la mixité sociale et fonctionnelle.

## II. l'association et le projet

### A/ L'association

« La Roue de Secours », créée en 1999 à Besançon, a pour objet de favoriser l'aide à la mobilité et aux déplacements des personnes en précarité. L'objectif est de lever l'un des freins à l'accès, voire au maintien dans l'emploi ou la formation, de ces populations.

L'association loue des véhicules (scooters, vélos électriques, voitures) aux personnes qui n'ont pas de véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation, à tarif réduit (40 € par mois pour les personnes allocataires des minimas sociaux, pour la location de scooters) et d'autre part permet aux personnes en précarité de se déplacer plus facilement, de manière autonome (conseils en mobilité, aide pour passer le permis de conduite dans les meilleures conditions, faciliter l'accès aux transports en commun, ...). L'association a ainsi accueilli en 2018 plus de 500 bénéficiaires.

Parallèlement, depuis 2012, l'association gère une Plateforme de Mobilité Solidaire qui prend en compte la problématique mobilité de manière globale et propose des réponses individuelles personnalisées pour permettre à ses bénéficiaires d'accéder à une autonomie pérenne, durable et économiquement supportable.

De plus, l'association gère, depuis juillet 2018, un garage solidaire sur Montbéliard.

Quelques éléments de bilan sur le garage de Montbéliard :

- La réparation de voitures à bas coût (démarrage en juillet 2018)
  - 29 personnes ont sollicité le service réparation en 2018, pour 15 réparations effectuées (les autres en attente de financement, ou véhicules non réparables = notion de conseil)
  - En 2019, 11 personnes ont déjà bénéficié d'une réparation jusqu'à fin février.
- Vente de voitures à bas prix (démarrage en septembre 2018)
  - 8 voitures ont été vendues en 2018 (6 sur Montbéliard, 2 sur Besançon)
  - En 2019, 5 voitures ont été vendues, et 3 pré-vendues (en attente d'obtention de micro-crédit) (5 sur Montbéliard et 3 sur Besançon)

### B/ Le projet sur le Grand Besançon Métropole

Le projet déposé par l'association dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour une implantation sur le territoire du Grand Besançon propose la mise en place d'un atelier de réparation complémentaire à l'offre de service de la structure déjà développée sur notre territoire.

Il offrirait des réparations de véhicules effectuées à bas coût, uniquement pour des personnes en difficulté, afin de ne pas concurrencer les garages classiques.

3 services opérationnels seront développés :

- la réparation de voitures à moindre coût (36 €/heure),
- la vente de voiture à bas prix (< 3000 €),
- la location solidaire (5 à 6 €/jour).

Ce nouveau service sera intégré à la plateforme de mobilité déjà existante, ce qui facilitera la lisibilité et la visibilité de l'offre globale, tant pour les publics que pour les acteurs sociaux et viendra compléter utilement l'offre mobilité existante sur le territoire, avec des synergies intéressantes.

Par ailleurs, d'autres plus-values sont attendues dans les domaines environnementaux (les garages solidaires permettent de limiter l'impact négatif de l'entretien « sauvage » de véhicules sur la voie publique et le rejet de déchets néfastes, notion de citoyenneté) et économiques (en permettant l'accès à des prestations effectuées dans un cadre légal, développement d'une nouvelle activité produisant des recettes fiscales, cotisations sociales et patronales notamment, notion de coût évité), dans une logique de développement durable.

À terme, cette activité pourrait également permettre de créer ou consolider 6 emplois, dont 3 en insertion (dont contrat de professionnalisation ou apprentissage).

Ce projet s'inscrit aussi dans une démarche de prévention routière, car les prix pratiqués pourront permettre aux personnes à faibles revenus de pouvoir entretenir leur véhicule à moindre frais, de pouvoir passer les contrôles techniques dans les délais impartis, et ainsi se déplacer en toute sécurité et en toute légalité.

La sécurisation des bénéficiaires quant à leur achat est aussi essentielle (garantie de 3 mois).

Pour compléter son offre de services, « La Roue de Secours » en partenariat avec EDF, le Club FACE et Grand Besançon Métropole, s'est dotée de deux voitures électriques qui seront à la location notamment pour les publics les plus modestes.

Concernant l'implantation du garage : la structure a déjà visité plusieurs locaux dont un situé 8 rue Jacquard à Besançon d'une superficie de 300m<sup>2</sup> pour un loyer de 1600 euros.

Ce local nécessite des travaux qui seront réalisés pour la partie maçonnerie par l'association la Régie des quartiers. Des demandes de subventions sont en cours auprès de diverses fondations et partenaires institutionnels dont Grand Besançon Métropole sur la partie investissement matériel. L'investissement matériel s'élèverait à 105 000 euros.

L'ouverture du garage est prévue pour fin 2019.

### **III. Demande de subvention**

Le coût prévisionnel de l'opération en 2019 est estimé à 87 441 euros dont 29 000 euros d'autofinancement. L'association fait apparaître une demande d'accompagnement de la part de la collectivité jusqu'en 2021.

Les sollicitations au titre de l'année 2019 :

- Etat : 12 500,00 €
- CD 25 : 12 500,00 €
- Grand Besançon Métropole : 12 500,00 €
- Fondations : 12 500,00 €

« La Roue de Secours » a sollicité une aide financière auprès de Grand Besançon Métropole, pour la somme de 12 500 € à laquelle il est proposé de répondre à hauteur de la demande.

L'Etat au titre du CGET et le Conseil Départemental interviennent à hauteur de 12 500 euros en 2019.


**A l'unanimité, le Bureau:**

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à l'association « La Roue de Secours » à hauteur de 12 500 € pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire du Grand Besançon Métropole,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0